

## Quand les costumes prennent une veste

**Conseil d'arrondissement.** Polémique autour de la mise à disposition des locaux de l'École nationale des Beaux-Arts, à titre gratuit, pour l'Opéra.

Jusqu'à l'approbation d'un avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public concernant les locaux de l'école nationale des Beaux-Arts (sis 10, rue Neyret) mis à la disposition par la ville de Lyon à l'Opéra, le conseil d'arrondissement se déroulait dans le calme et le consensus général.

Mais à l'évocation d'étendre la surface à titre gratuit pour le stockage provisoire de costumes servant aux représentations de l'Opéra (1), Nathalie Perrin-Gilbert est montée au créneau, suivie par quatre autres élus.

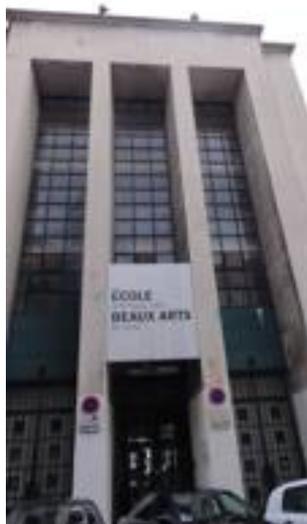
« En tant que maire, je n'ai pas été sollicitée pour donner mon avis », s'est insurgée l'édile. « Le devenir du bâtiment a déjà été abordé en conseil municipal. Il s'agit de constater pour ces conditions de stockage, l'état de dégradation du patrimoine. En témoignent les conditions d'hébergement du service

archéologique de la Ville, peu compatibles avec le code du Travail (Ndlr : absence de chauffage) et à ce titre, j'invite la presse à visiter ces locaux. Enfin, je m'étonne d'un règlement à géométrie variable. J'ai pris bonne note de cette mise à disposition gratuite, que tant d'autres associations n'ont pu obtenir. »

« J'ai un doute sur la qualité des locaux même si c'est à titre temporaire » a renchéri Gérard Nicolas, en charge de l'Urbanisme.

Tandis que le premier adjoint, Grégory Climent, s'efforçait de tempérer « sur un sujet complexe, mais pas polémique », Emeline Baume chargée des Espaces verts a embayé sur l'absence de dialogue : « On ne sait pas pour combien de temps ? Selon quels critères ? »

Puis l'opposition incarnée par Fabienne Levy, s'est ralliée à la cause : « Ce qui agace tout le monde depuis quatre ans, c'est de laisser



■ 1 600 m<sup>2</sup> complémentaires de l'ancien bâtiment de l'École nationale des Beaux-Arts devraient accueillir prochainement et gratuitement les costumes de l'Opéra de Lyon.

Photo Alain-Charles Fabre

un bâtiment tel quel ! » Au final, le débat s'est clôturé par un vote de cinq abstentions. ■

Nadine Micholin

(1) Surface totale de 2 400 m<sup>2</sup> dont 1 600 m<sup>2</sup> situés au premier étage, 800 m<sup>2</sup> au 2<sup>e</sup> étage.

## [ FAITS DIVERS ]

### Il chute du 3<sup>e</sup> étage au cours d'une soirée arrosée

Un homme de 24 ans a été retrouvé grièvement blessé au pied d'un immeuble de la rue du Major-Martin (Lyon 1<sup>er</sup>), dimanche matin à 7 h 45. Ce jeune homme, domicilié à Lyon 3<sup>e</sup>, participait à une soirée arrosée chez des amis quand il a chuté du 3<sup>e</sup> étage. Pris en charge par

les secours, il a été transporté à l'hôpital dans un état grave. Son pronostic vital est toujours engagé.

Selon les premiers éléments de l'enquête, cette chute serait d'origine accidentelle. L'enquête se poursuit pour déterminer avec précision les circonstances de l'accident. ■

### Trois individus allument un incendie aux Terreaux

Trois SDF ont été interpellés dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 h 10 du matin, rue des Archers (1<sup>er</sup>). Ils venaient de mettre le feu à des débris près

de la Galerie des Terreaux. L'incendie, qui a rapidement été maîtrisé, a noirci un pilier de la Galerie des Terreaux. L'enquête est en cours. ■

## Et aussi

### LYON 2E

#### Conférence du Souvenir napoléonien

David Chanteranne, diplômé en histoire de l'art, co-auteur de « Napoléon par les peintres » donnera une conférence le 12 avril le

thème : « Le Sacre de Napoléon par David » à 18 h 30 dans les salons de l'hôtel Ibis Lyon centre Perrache (28, cours de Verdun).

Inscription avant le 10 avril : M. Jean-Pierre Deconinck, Tél. 04 74 03 72 29, E-mail : lyonnais.delegation@gmail.com

## LYON 2E Le quartier Chenavard laissé aux piétons les 6 et 13 avril grâce à « Lyon en marche »

C'est en 2011 que la Jeune Chambre économique de Lyon, association de jeunes citoyens entreprenant et œuvrant pour améliorer la vie de leur ville, a créé la commission de travail « Lyon en Marche ». Cette dernière rendra piétonnier le quartier Chenavard les samedis 6 et 13 avril de 10 à 18 heures.

« C'est une action de valorisation de la presqu'île, de sensibilisation à l'éco-mobilité et à la mise en valeur d'un territoire économique », explique Dorothée Leiseing, directrice de la commission.

Et de préciser : « L'objectif est de proposer aux usagers de la Presqu'île, un environnement plus confortable pour y flâner, y faire du shopping, mais aussi leur faire découvrir d'autres façons de s'y déplacer, en privilégiant les modes doux. Les riverains, les usagers et les automobilistes eux-mêmes pâtissent de la gêne occasionnée par cette affluence de voitures. Et malgré la richesse de l'offre de transports alternatifs proposée dans l'agglomération, certains privilégient



■ Dorothée Leiseing, est directrice de la commission « Lyon en Marche » de la Jeune Chambre économique de Lyon, qui rendra piétonnier une partie de la Presqu'île les 6 et 13 avril. Photo Alain-Charles Fabre

encore la voiture. La piétonisation ponctuelle de certaines rues, dans le quartier autour de la rue Chenavard, sera accompagnée d'animations proposées par les commerçants, et d'animations de sensibilisation et de promotion des modes alternatifs de déplacement, avec deux temps forts.

Un samedi 6 avril, « 100 % électrique », pour promouvoir ce mode de transport. Les Lyonnais pourront découvrir et tester vélo électrique, véhicules électriques

citadins, giro-pode... Un samedi 13 avril, « Se déplacer à pied », pour montrer aux Lyonnais que marcher peut les mener loin, partir et revenir chez soi à pied en ayant, en chemin, utiliser différents modes de transports : trottinette, cyclopolitaïn, Vélo'v, transport en commun...

En plus de notre campagne d'affichage sur le secteur, toutes les informations sont disponibles sur notre site internet. ■ [www.lyonenmarche.fr](http://www.lyonenmarche.fr)

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT La future Maison des Jeunes s'équipe

La future MJC Perrache qui trouvera place -le chantier progresse- à l'entrée de la place nautique, effectue son retour dans l'actualité.

L'heure est à prévoir une subvention d'investissement d'un montant de 160 000 euros « pour procéder à l'acquisition et au renouvellement des équipements et mobiliers nécessaires à l'installation et au développement de ses activités ».

Pas trop tôt, dira l'équipe de la MJC Perrache relocalisée au centre d'échanges depuis la destruction de ses locaux du cours Charlemagne en 2004. Soit dix ans après. Le nouveau montant de l'opération MJC quai Rambaud s'élève, ainsi, à un peu plus de 5 millions d'euros.

30 000 euros pour Tendence Presqu'île, association de management de centre-ville. 5 000 euros pour l'association de commerçants Quartier Auguste-Comte pour deux opérations dont « Tapis rouge ». Voilà pour ce qui a trait au commerce et sa dynamisation.

Subventions toujours,

16 000 euros iront à générations Roller pour l'organisation du 10<sup>e</sup> « Lugdunum Roller Contest ». 6 000 euros sont proposés au Hockey-club qui vient d'organiser un tournoi et phases finales.

Mais, la grosse dépense, toujours dans le domaine du sport et des loisirs, concerne la patinoire Charlemagne. 550 000 euros sont prévus pour remplacer les sièges et mettre en place un éclairage scénique.

Autre investissement de 500 000 euros, celui qui servira à la rénovation de la mise en lumière du pont Lafayette. À l'ordre du jour également du conseil de ce soir, une modification du programme des équipements publics de la phase 2 de Lyon Confluence. Un dossier qui fait toujours beaucoup parler en mairie d'arrondissement.

Enfin, il sera également question de logement avec un programme d'intérêt général portant sur les loyers maîtrisés. ■

Conseil d'arrondissement à 17 heures, mairie du 2<sup>e</sup>, 2, rue d'Enghien.